



■ Elisabeth Borrel se bat depuis octobre 1995.

Salles-la-Source : une magistrate en exemple

Amis de la cascade | L'association a fait venir la veuve de Bernard Borrel.

L'affaire est complexe, puisqu'elle concerne l'assassinat d'un juge, sur fond de ramifications plus ou moins occultes, et d'une certaine opacité jusqu'au sommet de l'État. Mais, bien que les faits se soient déroulés en octobre 1995, cette sombre histoire est toujours présente dans les esprits grâce à la détermination et au courage d'Élisabeth Borrel, veuve du juge Bernard Borrel, et magistrate elle-même.

Depuis des années, elle ne cesse de se battre afin de savoir pourquoi son mari, parti comme conseiller auprès du ministre de la Justice diboutien, a été retrouvé brûlé au pied d'une falaise. Très rapidement, une version officielle verra le jour : le juge se serait aspergé lui-même d'essence avant de mettre le feu à ses vêtements.

Élisabeth Borrel, très déterminée, remuera alors ciel et terre dans le but de démontrer que son mari a bel et bien été assassiné. Et il semble bien que, sur fond de confusion des pouvoirs exécutifs et judiciaires, tout ait été fait pour éviter d'éclabousser ceux qui sont au pouvoir à Djibouti.

Le combat de cette femme pour la vérité, qui passera par une foultitude de procès et de recours divers (jusqu'à la cour internationale de la Haye), sera évidemment semé d'embûches. Elle craindra aussi pour

sa vie et celle de ses enfants. Mais elle ne pliera pas pour autant.

Aujourd'hui, après avoir encore écrit un livre sur le sujet (*Un juge assassiné* chez Flammarion), elle ne baisse toujours pas les bras n'hésitant pas à braver aussi bien le pouvoir politique qu'à sa hiérarchie.

C'est cette détermination qui a plu à Yves Garric et à l'association des Amis de la cascade de Salles-la-Source.

Ils l'ont donc invité, hier, à venir raconter son histoire dans la salle des fêtes de Souiry. Elle est venue dire que les citoyens étaient faibles, car trop dispersés. Et aussi que, aujourd'hui, « plus personne ne connaît la loi. Même pas les juges. Il y a trop de textes et tout change très vite. Nous sommes dans une insécurité juridique énorme. Et on peut plus facilement être manipulé ».

Yves Garric voit, dans ce parcours, une sorte de parabole qui pourrait être appliquée au cas précis de la sauvegarde de la cascade de Salles-la-Source : « Nous aussi nous voulons défendre la démocratie. Même si chez nous il n'y a heureusement pas de mort d'homme. Élisabeth Borrel est un exemple, car elle n'a pas eu peur de s'engager, alors que sa vie était menacée ».